

CTL du 24 Novembre 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président

Nous ne pouvons aborder cette réunion du Comité Technique Local sans revenir sur la réussite de la journée de grève et d'action du mardi 15 novembre.

- 26 % des agents du Pas de Calais étaient en grève.

Et pourtant ils avaient tous au moins une raison pour ne pas faire grève.

Nous ne pouvons aborder cette réunion sans revenir sur une autre réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui, celle du Comité Technique de réseau et ses 1630 nouvelles suppressions d'emplois. Une fois encore, notre département est parmi les plus impactés : 34 postes de supprimés en 2017.

C'est la bérézina de l'emploi.

La Direction Générale continue l'entreprise systématique de démantèlement de la DGFIP et ce CTL ne fait que confirmer cette opinion.

Dans un contexte où le contrôle fiscal devient de plus en plus difficile et où les agents sont amenés à faire face à l'agressivité croissante de certains contribuables, le MEDEF entend aujourd'hui contester le droit de contrôle de l'administration.

Pour les patrons, il faut en finir avec le contrôle fiscal et les pouvoirs d'investigations et de sanctions de notre administration. Les pouvoirs publics partagent de plus en plus cette vision ultra libérale. Le gouvernement au nom de la prétendue lutte contre le chômage ne jure que par la compétitivité des entreprises et par une politique de l'offre.

Après le rapport de la Cour des Comptes de février 2016 et le Comité Technique de Réseau qui a suivi, les récents groupes de travail nationaux dédiés au contrôle fiscal ont été l'occasion d'annonces.

- Vérification de comptabilité du bureau.
- Réflexion sur le devenir des PCE.
- Généralisation de l'application Rialto Mémo sans avis du Comité Technique de Réseau et du CHSCT Ministériel.

La CGT Finances Publiques est particulièrement attachée à la défense du maillage territorial avec une répartition des structures du contrôle fiscal au niveau départemental , au niveau régional ou interrégional et au niveau national.

A ce titre elle est opposée aux suppressions d'emplois de vérificateurs.

Plus que jamais, la CGT Finances Publiques revendique la séparation du MEDEF et de l'état.

En ce qui concerne la réorganisation du PCRP dans le département, un groupe de travail s'est réuni le mardi 4 octobre 2016.

Il en ressort qu'une fois encore, contre l'avis unanime des participants, chefs de services et agents, la direction a décidé de passer en force ce projet.

Et que dire des autres points à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local.

- L'évolution des modalités de contrôle de la Contribution à l'audiovisuel public, c'est deux transferts d'emplois de cadres B et trois suppressions d'emplois de cadres C.
- La généralisation des Pôles Pénaux Interrégionaux,
- La généralisation du Pôle Interrégional de Programmation
- Le passage en force de l'application Rialto Mémo.

De lourdes menaces pèsent sur les acteurs du Contrôle Fiscal, tant en terme d'emplois, de conditions de travail, de restructurations et de garanties statutaires.

Lutter contre la Fraude Fiscale c'est possible, Il suffit de s'en donner les moyens financiers et humains, et de maintenir un Service Public de Proximité.

Les élus CGT Finances Publiques

René QUIDE

Patrice STAWSKI